

## Que font les autres pays pour la mixité sociale à l'école ?

*Rapport international réalisé par le Cnesco et  
le Conseil Supérieur de l'Éducation du Québec*

Le Cnesco et le CSE se sont associés pour mener une enquête sur les politiques de mixité sociale à l'école mises en œuvre dans certains pays de l'OCDE. Voici quelques exemples présentant le contenu de ces politiques et leurs résultats quand ils ont été évalués. Certaines sont des réussites, d'autres présentent un bilan plus mitigé, dans tous les cas ces politiques se sont inscrites dans un temps long et ont dû surmonter des obstacles lors de leur mise en œuvre.

---

### **USA : à Cambridge (Massachusetts), les choix de l'école par les parents est encadré**

#### **La politique de mixité sociale**

Dans ce district américain, la carte scolaire n'existe pas. Lors de l'inscription de leurs enfants, les parents doivent indiquer un ordre de préférence parmi plusieurs écoles et l'autorité locale en charge de l'éducation s'efforce de respecter leur choix tout en assurant une certaine mesure de diversité sociale dans les établissements. Aucune école ne doit dépasser de plus de 15 % la moyenne du district sur le taux d'élèves défavorisés parmi sa population.

#### **Les effets**

Une fuite des parents vers des communes limitrophes ou vers l'enseignement privé était annoncée. Au contraire, la fuite n'a pas eu lieu et le taux d'enfants scolarisés dans les écoles publiques a augmenté par rapport à celui des écoles privées. De plus, la norme établie par le district semble avoir été largement respectée puisque seulement deux écoles s'écartaient de plus de 15 % de la moyenne d'élèves défavorisés du district 20 ans après l'introduction de la réforme.

---

### **USA : une loterie pour faire entrer les élèves défavorisés en école privée (Milwaukee, Wisconsin)**

#### **La politique de mixité sociale**

La mesure vise à démocratiser les écoles privées de la ville. Le gouvernement municipal propose de financer la scolarité de l'ensemble des élèves dont les familles ont des revenus ne dépassant pas de plus de 175% le seuil de la pauvreté. Les écoles privées n'ont, par la suite, pas la liberté de sélectionner leurs futurs élèves sur la base de leur origine ethnique ou sociale. Il s'agit d'un système de loterie aléatoire qui permet de déterminer qui peut obtenir une place. Les parents peuvent soumettre une demande à n'importe quelle école de leur région.

## Les effets

L'éducation privée augmente généralement la ségrégation au sein du système et nuit aux politiques publiques visant à améliorer la mixité sociale puisqu'elle crée un système parallèle qui permet l'évitement de l'établissement attribué de manière bureaucratique. Favoriser l'augmentation radicale de l'accessibilité de l'enseignement privé est une manière de contrer ses effets ségrégatifs. C'est cependant seulement le cas lorsque les critères d'admission sont contrôlés et que les parents sont bien informés. Dans ces conditions, la sélection aléatoire des étudiants peut s'avérer judicieuse. Elle risque de mieux respecter la mixité sociale que d'autres méthodes de sélection comme la dérogation ou la proximité résidentielle.

---

## Pays-Bas : décentralisation des politiques de mixité sociale à l'école

### La politique de mixité sociale

La question de l'élaboration de politiques destinées à favoriser la mixité se pose différemment aux Pays-Bas. Dans cet État, la sectorisation n'a jamais existé et la ségrégation est un phénomène relativement récent, qui découle largement de l'immigration internationale.

Le gouvernement a permis aux municipalités d'expérimenter différentes stratégies pour favoriser la mixité au sein des établissements. Deux d'entre elles, Deventer et Nimegen, ont mis en place un système de choix contrôlé. Les parents doivent choisir entre trois et six écoles et indiquer un ordre de préférence. Ce sont ensuite des règles de priorité qui permettent de déterminer quel élève pourra s'inscrire à telle école :

- Priorité n°1 : les frères et sœurs des élèves de l'école, afin que tous les membres d'une famille fréquentent le même établissement.
- Priorité n°2 : les enfants qui vivent dans le voisinage de l'école
- Priorité n°3 : les élèves dont l'admission contribue à l'atteinte d'une proportion de 30 % d'élèves défavorisés au sein de l'établissement

### Les effets

Cette expérience est récente et n'a pas encore été complètement évaluée. L'ambition du législateur est davantage de réduire l'évitement des écoles du voisinage par les familles de la classe moyenne. La ségrégation scolaire n'est pas réduite de manière substantielle dans les quartiers où la ségrégation résidentielle est importante. De plus, pour que ce type de mesure soit socialement acceptable pour les familles de la classe moyenne, la qualité des établissements ne doit pas varier de manière trop importante. En d'autres mots, des élèves ne doivent pas être condamnés, dans le nouveau système, à fréquenter des écoles d'une qualité inférieure à celle des établissements auxquels ils auraient eu accès avec l'ancien système d'affectation. Les évaluations préliminaires de cette expérience menées par Deventer et Nimegen montrent que 95 % des parents ont pu obtenir leur premier choix. Il reste à déterminer si ce chiffre signifie que les niveaux de mixité sociale n'ont pas beaucoup évolué ou que les parents ont véritablement modifié leurs choix scolaires.

---

## Belgique francophone : priorité d'inscription à certains publics

### La politique de mixité sociale

La Belgique est historiquement marquée par un choix totalement libre de l'école par les parents. Mais cette situation de concurrence entre les établissements avait conduit au développement d'une forte ségrégation sociale et scolaire entre les établissements. La Communauté francophone a donc décidé de mettre en place un contrôle des inscriptions afin de mieux équilibrer socialement les établissements. Auparavant, l'ensemble des écoles disposait de périodes d'admission différentes. Celles-ci ont été uniformisées. Il est ainsi beaucoup plus facile de s'assurer que l'information est transmise à l'ensemble des parents. Par ailleurs, les autorités ont défini des catégories de publics autorisés à s'inscrire dans les établissements avant la date officielle de début des inscriptions et elles ont imposé aux écoles une règle de *premier arrivé, premier servi*. Les listes d'admissions et d'attente de chaque établissement sont rendues publiques.

### Les effets

Les publics moins favorisés souffrent souvent d'un déficit d'information. Ils ne connaissent pas de personnes qui sont familières des hiérarchies existant entre les écoles. Les parents les mieux informés, plus souvent aisés et issus de la majorité ethnoculturelle, disposent donc d'un avantage déterminant lors de l'admission. Uniformiser les périodes d'admission permet de faire en sorte que tous les parents soient informés de l'imminence du choix. Imposer une méthode d'admission unique comporte aussi l'avantage de la clarté.

---

## USA : transport forcé des élèves vers des écoles mixtes

### La méthode

C'est aux États-Unis qu'ont été établies les premières grandes politiques publiques destinées à renverser la ségrégation au sein des établissements et des écoles. Ils furent ainsi parmi les premiers à expérimenter la politique de « *busing* ». Cette pratique consiste à transférer un élève qui aurait normalement fréquenté une école très ségréguée dans un autre établissement situé dans un quartier plus mixte sur le plan racial.

### Les effets

Cette pratique a donné des résultats mitigés aux États-Unis. Contrairement à d'autres mesures liées au mouvement pour les droits civils, elle n'a jamais réussi à s'appuyer sur un ferme soutien politique et populaire. En 1970, un sondage Gallup montrait, par exemple, que seulement 4 % des Blancs étaient d'accord avec la pratique du « *busing* ». Plus surprenant, cette mesure n'était pas populaire non plus au sein des populations censées profiter de la déségrégation. Seulement 9 % des Noirs se prononçaient en faveur du transport forcé des élèves vers une école située en dehors de leur quartier de résidence. Les élèves avaient parfois à parcourir de longues distances, dans certains cas presque toute une ville, pour se rendre dans l'école désignée. La réussite des élèves contraints au « *busing* » reste à prouver et la plupart des collectivités ont abandonné ces pratiques au fil des années.